

Compte-rendu de la réunion du bureau du comité directeur Mardi 7 mai 2013

Présents : Agnès GAUTHERIN, José VIÉ, Françoise TISSERAND, Sylvain LEMEE, Marie-Claude MOREAU et Charly GONZALEZ, délégué départemental.

➤ Problèmes disciplinaires

Rappel sur le fonctionnement des commissions disciplinaires : les membres de ces commissions doivent s'en tenir strictement au rôle défini dans le guide pratique élaboré par l'UFOLEP Nationale.

Le débat doit porter exclusivement sur l'affaire jugée, au vu des seuls éléments versés dans le dossier. Les membres doivent également faire preuve d'impartialité ainsi que d'indépendance quand il s'agit de leur propre activité.

Dès qu'un fait est avéré (fraude ou faute), les commissions techniques doivent tout d'abord évaluer si le jugement est de leur ressort ou de celui de la commission disciplinaire, puis suivre la procédure adaptée.

Le comité directeur devra désigner, lors de la réunion qui suivra, deux personnes chargées de l'instruction des dossiers disciplinaires.

➤ Emploi d'avenir

Charly présente deux simulations financières, de groupe 2 ou 3 en fonction du niveau de qualification recherché. Au regard des missions confiées au jeune qui sera recruté, le groupe 2 est le plus adapté. L'aide de l'Etat étant directe, il est possible de calculer dès à présent le coût annuel du contrat 2013 qui s'élève à 7 726,62 €.

La DDCSPP envisage d'accorder cette année une aide complémentaire de 50 % du coût total, quelle que soit la date de signature du contrat. Cette aide ne sera pas nécessairement reconduite en 2014.

Alex, actuellement en service civique à la ligue de l'enseignement, est pressenti pour cette fonction. S'il se porte candidat, son recrutement pourrait être effectué dès le mois d'août. Une fiche de poste sera alors établie.

➤ **Relations avec le président du district de football**

Des réunions d'information ont été récemment mises en place dans la Puisaye, l'Avallonnais et le Tonnerrois afin de faire connaître les activités sportives pratiquées par l'UFOLEP et en particulier le football à 7.

A cette occasion, de nombreuses invitations ont été envoyées à des collectivités, associations et comités d'entreprise. José VIÉ a, pour sa part, transmis des invitations aux clubs affiliés à la FFF en utilisant les boîtes mail de la ligue de Bourgogne, ce qui a fortement déplu au président du district, André MILOT. José lui a immédiatement présenté ses excuses.

Suite à des échanges de mails parfois discourtois, il nous est apparu nécessaire de retravailler la convention entre l'UFOLEP et la FFF afin de définir le champ d'action de chacun.

Un groupe de travail composé de deux membres du comité directeur et deux membres de la commission technique football élaborera le 17 juin prochain, avec l'aide de Charly, un projet découlant de la convention nationale. Il sera ensuite présenté à André MILOT pour validation et signature des deux parties.

La secrétaire
du comité directeur
Marie-Claude MOREAU

La présidente
du comité directeur
Agnès GAUTHERIN